

Informations concernant le « Guide pour la protection des infrastructures critiques »

Protéger l'entreprise et la collectivité



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la protection de la population OFPP

Table des matières

Infrastructures critiques : l'ossature de notre société	4
En point de mire : Votre responsabilité envers la collectivité	6
Ensemble vers une meilleure protection contre les dangers majeurs	8
Votre avantage	10
La prochaine étape	11

IMPRESSUM

Éditeur

Office fédéral de la protection de la population OFPP
Analyse des risques /
Coordination de la recherche
Monbijoustrasse 51A
3003 Berne

www.protopop.ch
ski@babs.admin.ch

Prémédia

EBP Schweiz AG

Photo de couverture

AeroPicture SARL, photographie aérienne de Zurich

Septembre 2018

Préambule

Madame, Monsieur,

Pouvez-vous imaginer une vie sans électricité, sans eau courante, sans axes de communication ni transports publics, sans système de santé publique performant ?

Ce sont des services indispensables à la vie quotidienne. En Suisse, nombreux sont celles et ceux qui considèrent ces prestations comme une évidence, alors que tel n'est pas le cas. Le bon fonctionnement de notre pays dépend de celui des infrastructures critiques et donc aussi de celui de votre entreprise.

Le Conseil fédéral accorde une grande importance à la fiabilité et au bon fonctionnement de nos infrastructures critiques, chaque jour, pour la population et l'économie. Il a donc chargé l'Office fédéral de la protection de la population OFPP de mettre en œuvre la stratégie nationale pour la protection des infrastructures critiques (PIC). Dès la phase initiale, l'OFPP a associé de nombreux exploitants d'infrastructures critiques à ces travaux.

Les autorités et les exploitants d'infrastructures critiques poursuivent un but commun : améliorer la résilience, soit la capacité de résister de ces infrastructures. Car plus les divers éléments du système sont sécurisés, plus celui-ci gagne en stabilité. Ce qui améliore notre protection face à d'éventuels dommages et graves atteintes. L'OFPP a élaboré le « Guide pour la protection des infrastructures critiques » en tant que modèle de solution possible. Il propose aux exploitants d'infrastructures critiques une méthode d'identification des dangers pertinents et des mesures d'amélioration de la résilience. Il se fonde sur des systèmes de gestion éprouvés permettant à votre entreprise d'atteindre un juste niveau de protection.

Je vous invite à utiliser ce guide pour que vous contribuiez vous aussi à l'amélioration de la protection des infrastructures critiques en Suisse.

Benno Bühlmann
Directeur de l'Office fédéral de la
protection de la population

Vous exploitez une infrastructure critique ? Le « Guide pour la protection des infrastructures critiques » est fait pour vous !



Infrastructures critiques : l'ossature de notre société

Le courant sort de la prise électrique. L'eau coule du robinet. A tout moment, chacun peut utiliser son smartphone et téléphoner, envoyer un message ou surfer sur internet. Pour la grande majorité, ce sont des banalités du quotidien, rien que de très normal. Et ce n'est que lorsqu'ils ne sont plus disponibles, que nous réalisons à quel point ces services sont devenus indispensables à chaque instant.

De l'énergie à la santé publique en passant par les finances, les « infrastructures critiques » couvrent neuf secteurs répartis en 27 sous-secteurs.

Toutes ces infrastructures sont essentielles à notre cadre de vie et au bon fonctionnement de la Suisse entière. Lorsqu'elles sont gravement perturbées ou qu'elles cessent de fonctionner, les conséquences peuvent être graves pour la population et ses conditions d'existence.

A titre d'exemple, lors d'une panne d'électricité majeure, c'est presque tout notre environnement habituel qui s'en trouve aussitôt perturbé : les feux de signalisation routière, les guichets automatiques et les antennes de téléphonie mobile ne fonctionnent plus. Les hôpitaux ou les centres de calcul doivent avoir recours à l'alimentation

de secours. Une paralysie du réseau ferroviaire aurait diverses répercussions pour les pendulaires et pour le trafic de marchandises, donc pour le quotidien de nombreuses entreprises. Une interruption du système des paiements peut être lourde de conséquences, tant pour les particuliers que pour l'économie tout entière.

Ces exemples montrent qu'une société moderne est tributaire du bon fonctionnement des infrastructures critiques, chaque jour et à tout moment, dans tous les pays. Chacune des nations industrialisées occidentales développe activement la protection de ses infrastructures critiques.

La Suisse dispose depuis 2012 d'une stratégie nationale pour la protection des infrastructures critiques (stratégie PIC) qui a été actualisée une première fois en 2017. Conformément à sa stratégie, le Conseil fédéral charge les exploitants d'infrastructures critiques de vérifier leur résilience et, au besoin, de l'améliorer. Pour être votre auxiliaire dans cette tâche, l'OFPP a élaboré ce guide en collaboration avec des exploitants d'infrastructures critiques.

Lorsqu'une infrastructure critique tombe en panne, les répercussions sont instantanées dans presque tous les secteurs d'activité.



En point de mire : Votre responsabilité envers la collectivité

Vous êtes exploitant d'une infrastructure critique et la protection de votre entreprise vous tient à cœur. Dans divers sous-secteurs, des prescriptions détaillées ont été publiées quant aux mesures à prendre et au niveau de sécurité à atteindre. De plus, pour ce qui est de la gestion des risques, les exploitants sont liés par le Code des obligations, le droit des sociétés et des sociétés anonymes.

Dans la plupart des travaux et planifications, seuls certains aspects sont pris en compte : Comment éviter la fuite de produits toxiques ? Comment se protéger d'un danger concret, tel qu'une crue ou des attaques internes ? Comment assurer la permanence d'une production suffisante ?

Le « Guide pour la protection des infrastructures critiques » fait un pas de plus : il vise une protection intégrale face aux dangers probables et envisage toutes les mesures possibles. La planification intègre les dangers naturels, les dangers techniques et sociétaux. Les mesures envisagées sont tant physiques qu'organisationnelles.

De nombreuses entreprises ont déjà développé des mécanismes de gestion, tels que gestion des risques, gestion de la continuité des activités (CA ou « Business Continuity Management BCM »), gestion de la sécurité et système de contrôle interne (SCI). Le plus souvent, ces systèmes

sont focalisés sur les risques économiques pour l'entreprise ou l'organisation. Dans votre rôle d'exploitant d'une infrastructure critique, vous détenez une responsabilité sociale et devez aussi intégrer les principaux dangers auxquels fait face la collectivité.

Ce guide vous accompagne dans cette démarche. Il ne remplace ou n'annule aucune prescription en vigueur concernant la protection des infrastructures critiques : il se fonde sur des travaux existants et a recours méthodiquement aux systèmes de gestion actuels précités.

Certes, une protection absolue n'est ni possible ni ambitionnée et le maître-mot est la proportionnalité : plus la probabilité d'occurrence d'un risque est élevée et plus les dégâts potentiels sont importants pour la société, plus les mesures de protection doivent être étendues.



Le « Guide pour la protection des infrastructures critiques » propose aux exploitants de considérer conjointement les risques propres à l'entreprise et la protection de la collectivité.





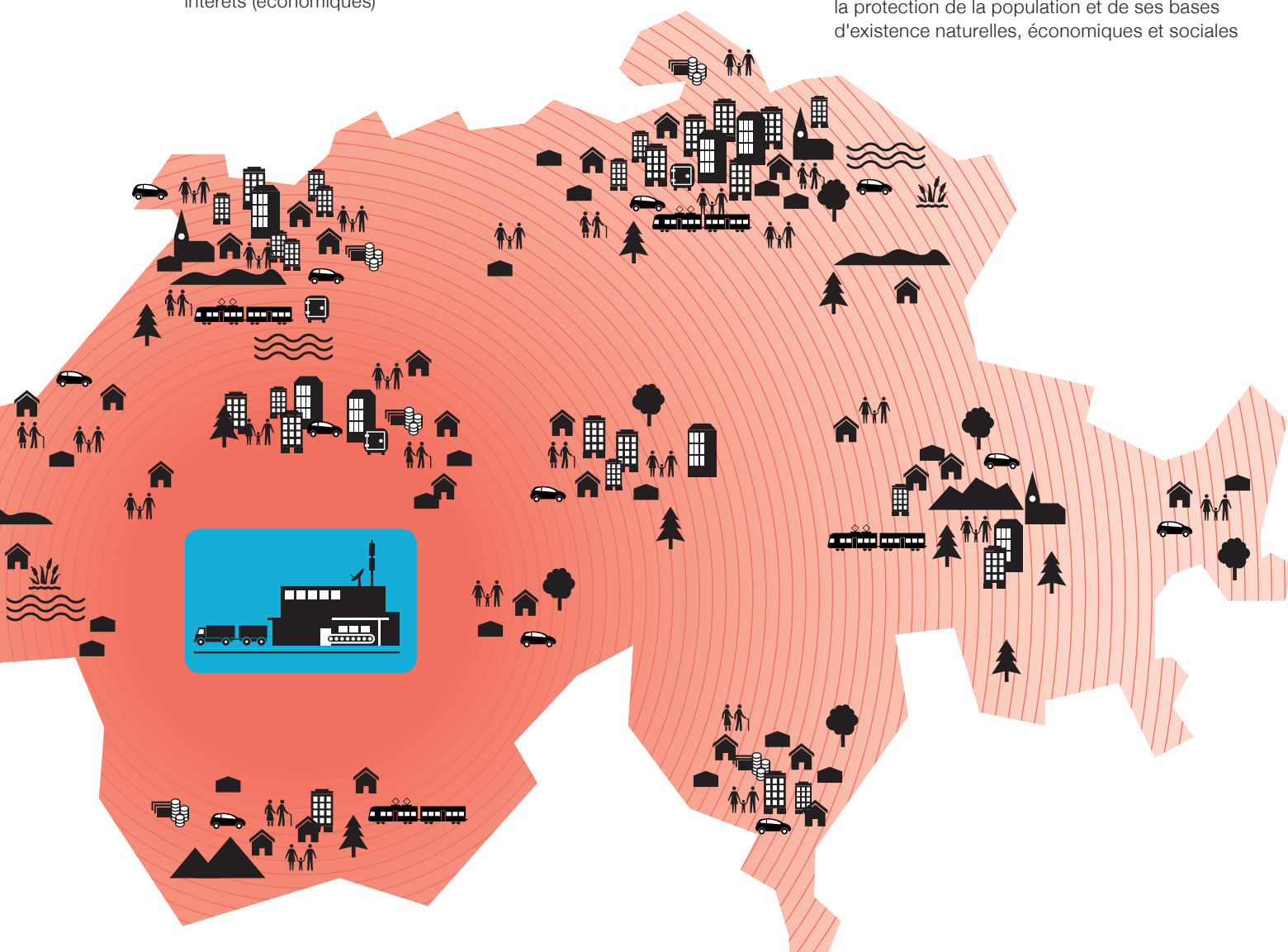
PERSPECTIVE DES SYSTÈMES DE GESTION TRADITIONNELS :

la protection de l'entreprise et de ses intérêts (économiques)



PERSPECTIVE DU « GUIDE POUR LA PROTECTION DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES » :

la protection de la population et de ses bases d'existence naturelles, économiques et sociales



Ensemble vers une meilleure protection contre les dangers majeurs

La protection intégrale des infrastructures critiques repose sur un processus systématique et continu. Dès que la direction ou le conseil d'administration de votre entreprise aura décidé d'appliquer la méthode du Guide, un processus en cinq étapes démarre. Il commence par l'analyse des dangers, poursuit par la mise en œuvre de mesures de sécurité et s'achève par le contrôle périodique de leur efficacité et le suivi de l'évolution de la sécurité.

Comme pour chaque système de conduite, la méthode utilisée se fonde sur un processus cyclique, à intégrer dans le fonctionnement de l'entreprise.

Partant du principe que les infrastructures critiques de votre entreprise résistent aux événements du quotidien influant sur la sécurité, ce guide ne traite que des événements majeurs et extrêmes. La protection contre de tels

dangers demande parfois de grosses dépenses. Certes, en tant qu'exploitant d'infrastructure critique vous êtes responsable de la réalisation des mesures de protection. La collaboration au sein de la branche d'activités et avec les autorités en charge peut favoriser une approche commune. Le Guide montre comment associer ces acteurs au processus.

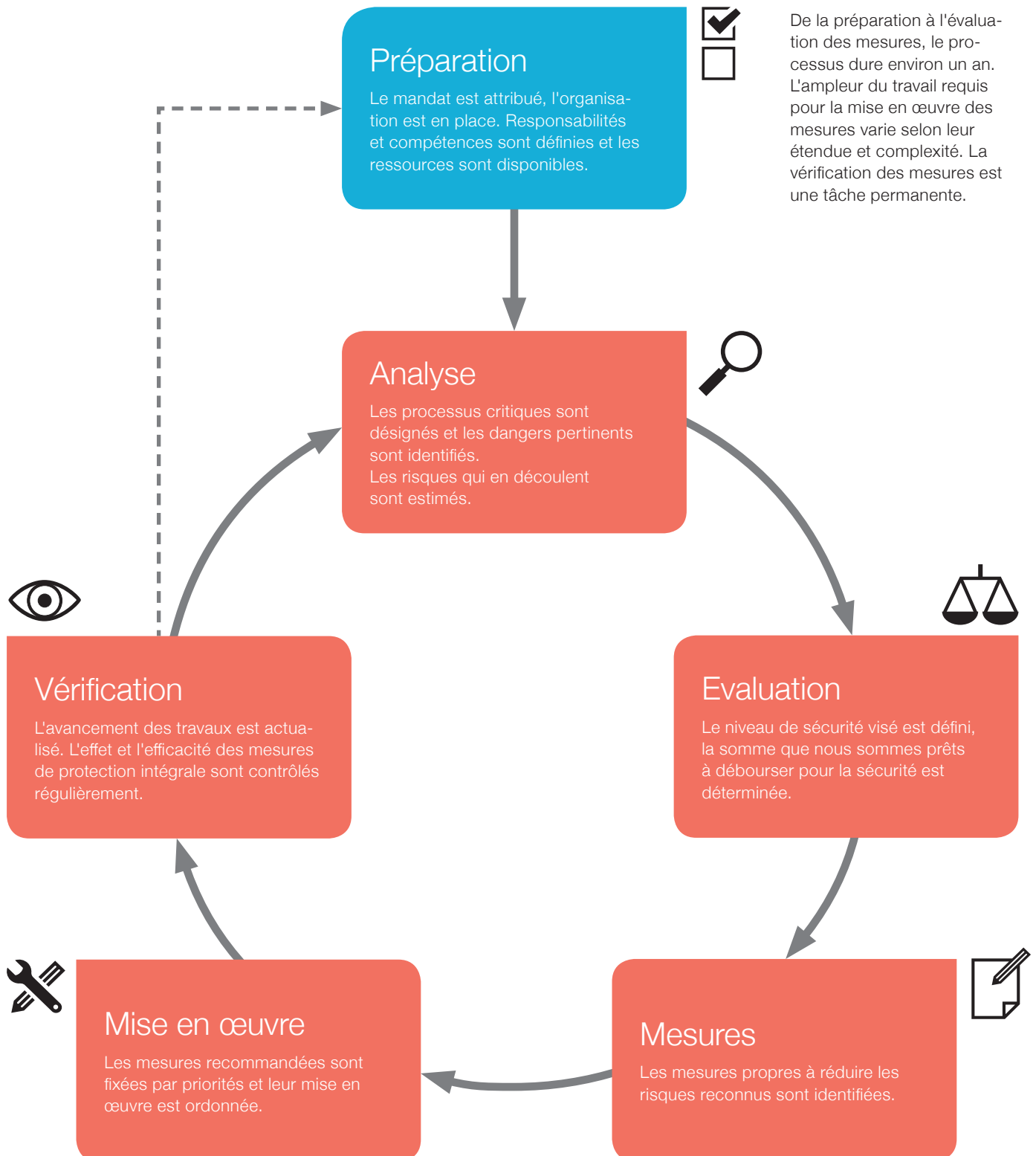
Qui assume les coûts?

Les mesures de protection contre les dangers susceptibles de générer un grand potentiel de dommages peuvent coûter très cher. Lors de la mise en œuvre du Guide notamment lors de l'évaluation de mesures possibles, il est recommandé de collaborer avec d'autres exploitants d'infrastructures critiques. Faire face aux risques ensemble permet en effet souvent de les réduire en diminuant les coûts. Et parce que les intérêts de la collectivité sont au cœur de la protection des infrastructures critiques, celle-ci doit contribuer aux frais nécessaires à l'amélioration de la sécurité. Une telle participation pourrait consister en une facturation (partielle) des coûts aux clients. Dans son application, le Guide prévoit aussi que la répartition des coûts puisse être déterminée avec les autorités concernées.

Le Guide illustre comment développer des mesures de protection en collaboration avec d'autres exploitants et les autorités.

PROTECTION INTÉGRALE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES

MÉTHODE ET PROCESSUS CONTINU



Votre avantage

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes tributaires en Suisse du bon fonctionnement de nos infrastructures critiques. C'est pourquoi le Conseil fédéral et les organes spécialisés accordent une grande importance à leur protection.

Mais il est aussi dans votre intérêt d'éviter les pannes et défaillances de votre entreprise. Ceci pour satisfaire aux exigences légales mais aussi pour limiter les pertes financières et les atteintes à l'image de marque. Enfin et surtout, c'est aussi pour assumer votre responsabilité envers notre pays et sa population.

Le « Guide pour la protection des infrastructures critiques » est votre auxiliaire pour atteindre le niveau de sécurité requis pour la collectivité tout en augmentant la résilience de votre entreprise. Se référant à des systèmes de gestion que vous utilisez d'ores et déjà, il vous aide à identifier tous les dangers pertinents. Il vous facilite aussi le choix de mesures adéquates et vous présente un déroulement efficace des travaux nécessaires. Enfin, il vous donne des indications utiles à la coopération avec d'autres représentants de votre secteur économique et avec les administrations concernées.

Le « Guide pour la protection des infrastructures critiques » vous accompagne vers le niveau de sécurité dont la collectivité a besoin.

Le Guide a été élaboré avec le concours de nombreux représentants d'infrastructures critiques, qui sont convaincus tant par les souhaits du Conseil fédéral que par la méthode préconisée. En le suivant et en mettant en pratique le procédé qu'il décrit, vous en retirerez un bénéfice. Swissgrid est l'une des premières entreprises à utiliser notre Guide. La vôtre sera-t-elle la prochaine ?

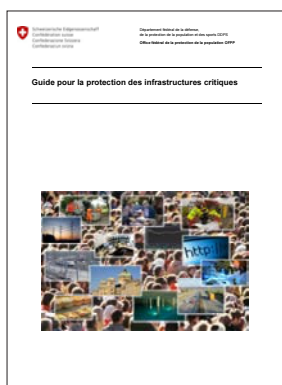
Swissgrid a appliqué le Guide

Pour Swissgrid, rien n'est plus important que l'approvisionnement en électricité de toute la Suisse. Swissgrid a donc choisi d'employer le « Guide pour la protection des infrastructures critiques » afin d'évaluer une sélection de risques pour les installations et systèmes indispensables au bon fonctionnement du réseau électrique.

Des mesures d'amélioration de la résilience ont ensuite été définies, en collaboration avec les autorités spécialisées et l'OFPP. Ainsi, la sécurité des sous-stations et des systèmes informatiques (gestion du réseau) sera renforcée face au risque d'une panne d'électricité généralisée (blackout).

La mise en pratique du Guide, en collaboration avec Swissgrid a démontré que celui-ci est adapté à la pratique et permet d'atteindre de bons résultats. Il ne peut donc qu'être recommandé aux exploitants d'infrastructures critiques de faire de même – dans l'intérêt de l'économie suisse et de la population.

La prochaine étape



Le Guide peut être téléchargé en format PDF sous www.infraprotection.ch > Guide PIC.

Sur ce site, vous trouverez aussi d'autres documents et des informations actuelles concernant la protection des infrastructures critiques.

Avez-vous des questions au sujet du Guide ?

Nous répondrons volontiers à vos questions sur le contenu ou la méthode et, si nous en avons la possibilité, pour vous conseiller lors de la mise en pratique du Guide.

Office fédéral de la protection de la population OFPP
Analyse des risques /
Coordination de la recherche
Monbijoustrasse 51 A
3003 Berne

058 462 51 67 (secrétariat)

ski@babs.admin.ch

Votre entreprise fait-elle courir des risques à la collectivité ? Pour répondre à la question, utilisez le Guide pour la protection des infrastructures critiques !

